



## Voyage usa casier judiciaire b1

Par **Kameliton**, le **08/01/2012** à **23:56**

Bonjour,

Je souhaite partir au USA et j'ai quelques questions, je vous expose ma situation : j'ai été condamné pour une affaire de crime hautement répréhensible, selon le ministère américain. J'étais mineur au moment des faits et le tribunal m'a condamné à un avertissement solennel et une amende de 500 euros. Ce crime est inscrit uniquement dans mon casier B1. Sachant que seul mon casier B1 est "taché" et que j'étais mineur au moment des faits, qu'en est-il de mes chances de passer à l'aéroport américain si je ne mentionne pas ceci dans les formulaires ESTA. Etant mineur, suis-je inscrit au STIC ? Les autorités américaines ont-elles accès au casier judiciaire B1 ? Que faire ? Avez-vous des expériences de voyage avec casier judiciaire (B1 seulement) mais pour crime moralement répréhensible.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **edith1034**, le **19/01/2012** à **08:26**

LES AUTORITES ETRANGERES ONT ACCES AU B3 sur leur demande

pour tout savoir sur les recours pénaux

<http://www.fbIs.net/recourspenaux1.htm>

Par **Kameliton**, le **19/01/2012** à **16:50**

Merci d'avoir répondu ,

Les américain ont donc accès au B3 mais pas au B2 ni B1 ?

Donc leur question avez vous déjà été arrêté dans un délit réprouvé par la morale publique n'est vérifiable que pour les gens ayant une inscription sur le casier B3 ? Ils n'ont pas accès au STIC , Fijais , Fnaeg , Judex ... ?

Par **edith1034**, le **20/01/2012** à **08:28**

non sauf sur demande si vous êtes soupçonné d'un délit aux usa d'où leur question !

Par **Kameliton**, le **20/01/2012** à **20:20**

Merci ,

Et cette vérification se fait au département de l'immigration a l'aéroport ?

Donc c'est a l'aéroport que je saurait .

Si j'en parle a l'ambassade c'est sur qu'ils chercherons a savoir .

Mais si ils n'ont pas acces au B1 et au stic normalement je suis blanc . Donc la probleme est de savoir si l'accès au B1 et au Stic est faisable a l'aéroport .

Par **edith1034**, le **21/01/2012** à **08:38**

non

Par **Kameliton**, le **25/01/2012** à **21:58**

Merci ,

Surtout si des personnes ont des retours de vacanc'es ou sont dans le meme cas que moi pour autre raisons n'hésitez pas a commenter

Par **Kameliton**, le **22/02/2012** à **23:26**

Up si d'autres avis

Par **Jean33**, le **17/01/2013** à **19:06**

J ai une condamnation pour trafics de stupéfiants en 2009 est ce qu il y a un souci si je veux aller aux USA avec la douane depuis je me suis assagi